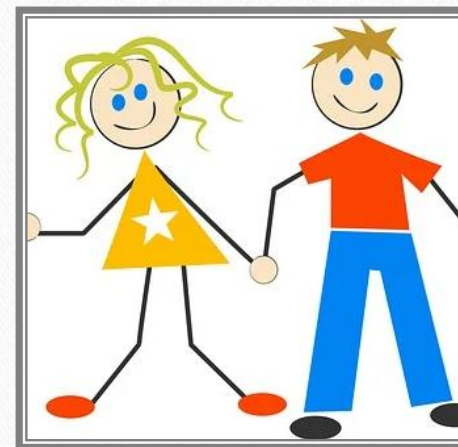


# Informations aux parents des futurs élèves de 1P EP de Morges Ouest 4 mai 2026

---

*« L'enfant nous demande de l'aider à  
agir tout seul. »*

Maria Montessori, médecin, pédagogue,  
scientifique



# Remerciements aux Professionnels présents

Les enseignant.e.s de 1-2P

Mme Ebersberger, Mme Vermot,  
Mme Creteigny, doyennes

M. Veluz, Police Région Morges

Mme Besset, infirmière

Mme Théret et son équipe PPLS





2026-2027

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Aux parents d'élèves des futurs 1P



# COURS & NIVEAUX

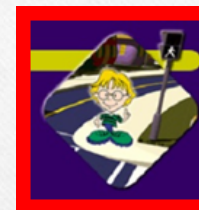
❖ 1-2<sup>ème</sup> : traversée de la route

1. s'arrêter

1. Regarder des 2 côtés

2. Écouter

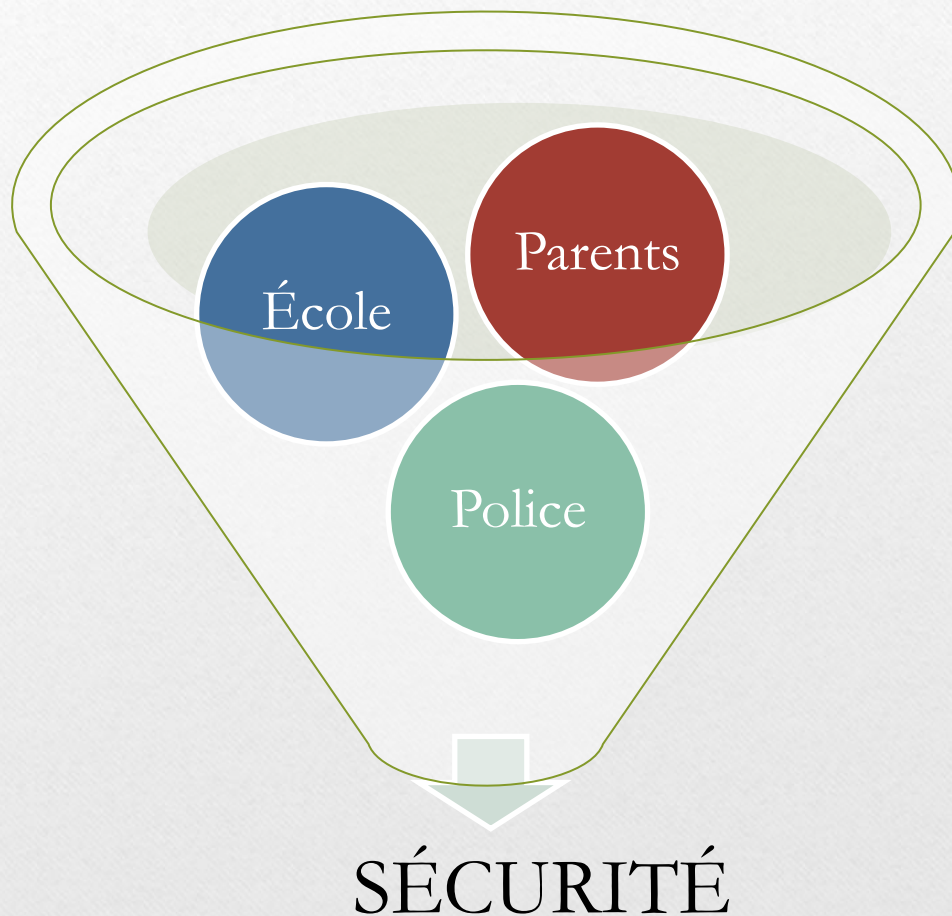
3. Traverser en marchant



# PRÉVENTION ROUTIÈRE



# PRÉVENTION ROUTÈRE





2026-2027

*Ensemble, le message est plus fort*

Adj Veluz  
Police Région Morges  
[pvz@morges.ch](mailto:pvz@morges.ch)

# Présentation de l'Etablissement primaire de Morges - ouest

---







**Collège de Vufflens-le-Château**



**Collège de la Burtignière**



**Collège de la Vogéaz**



**Collège de Lully**



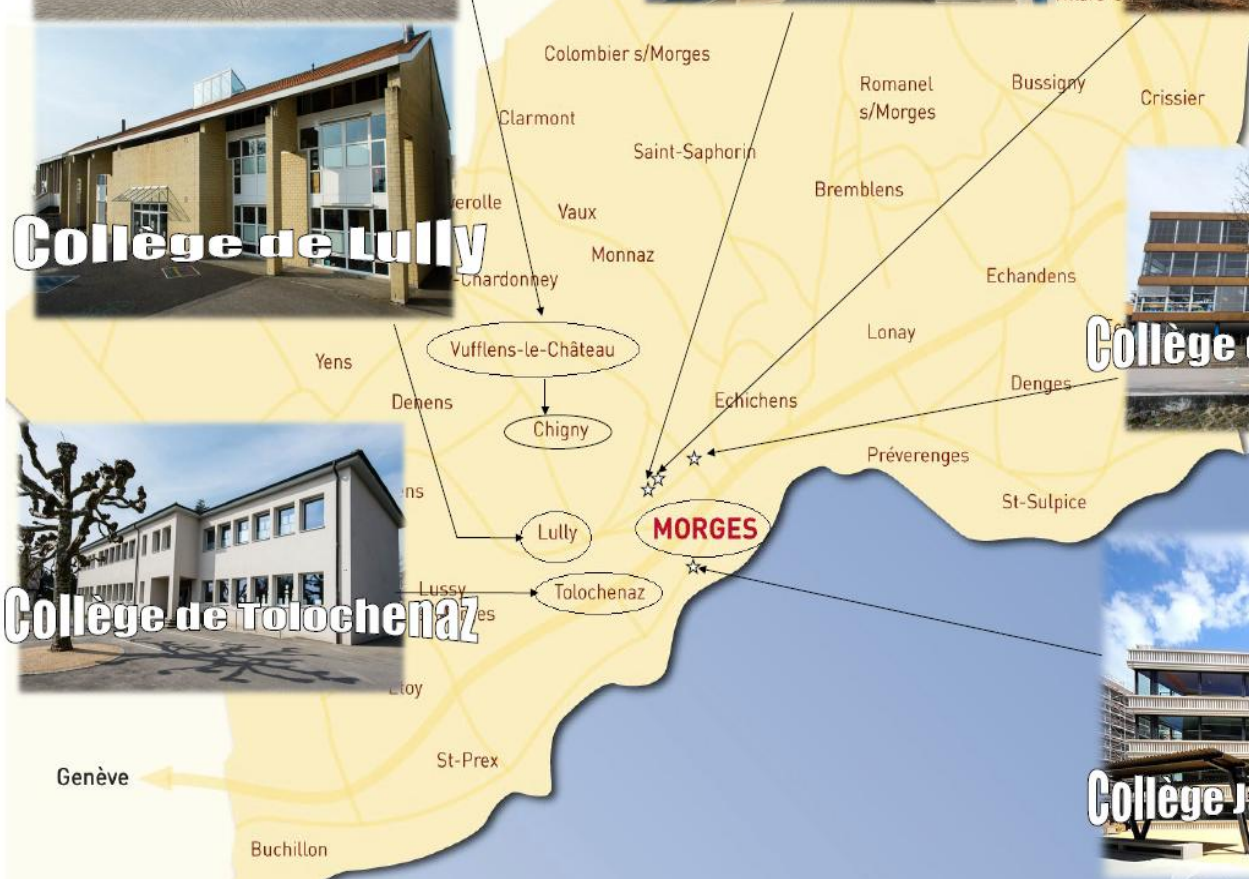
**Collège du Petit-Dézaley**



**Collège de Tolochenaz**



**Collège Jacques Dubochet**



# Direction & Secrétariat

---

Les bureaux de la Direction se situent au collège de la Burtignière

Ch. de Tolochenaz 9

1110 Morges

021 557 97 40

[ep.morges-ouest@vd.ch](mailto:ep.morges-ouest@vd.ch)



# L'Établissement primaire de Morges Ouest en bref

- 1045 élèves environ prévus en 26-27
- Environ 130 enseignant-e-s et assistant-e-s à l'intégration
- 55 classes en 26-27
- 7 bâtiments scolaires sur 5 communes
- Un Conseil de Direction (un directeur, 3 doyennes et 1 doyen)
- Un secrétariat (2 secrétaires et 2 apprenti-e-s)



# Enclassements

---

- L'Etablissement primaire de Morges Ouest compte 3 bâtiments scolaires dans les villages (Tolochenaz, Lully et Vufflens-le-Château) et 4 bâtiments sur la Commune de Morges.
- **Dans la mesure du possible**, nous enclassons les élèves au plus proche de leur domicile.
- Toutefois, chaque année, **un certain nombre d'entre eux doivent être déplacés** afin de réguler les effectifs dans les classes.
- De ce fait votre enfant sera peut-être enclassé durant sa scolarité **dans un collège d'une autre commune que celle de votre domicile**.
- Nous informons les différentes UAPE afin qu'elles puissent prévoir un accueil pour vos enfants.
- Pour les élèves déplacés, en collaboration avec les entités concernées, **des transports scolaires sont organisés** et les services parascolaires en sont informés afin d'engendrer un minimum de conséquences pour les familles.





# Collaboration Canton - Communes

Répartition des tâches et des responsabilités :

Communes regroupées au sein de l'ASIME : **bâtiments, transports, camps, prévention, parascolaire**

Canton : **enseignement, matériel pédagogique**

Lully



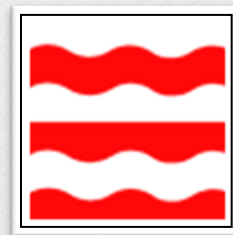
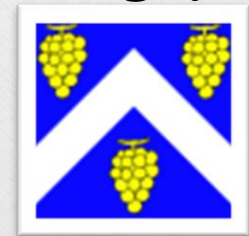
Tolochenaz



Vufflens-le-Château



Chigny

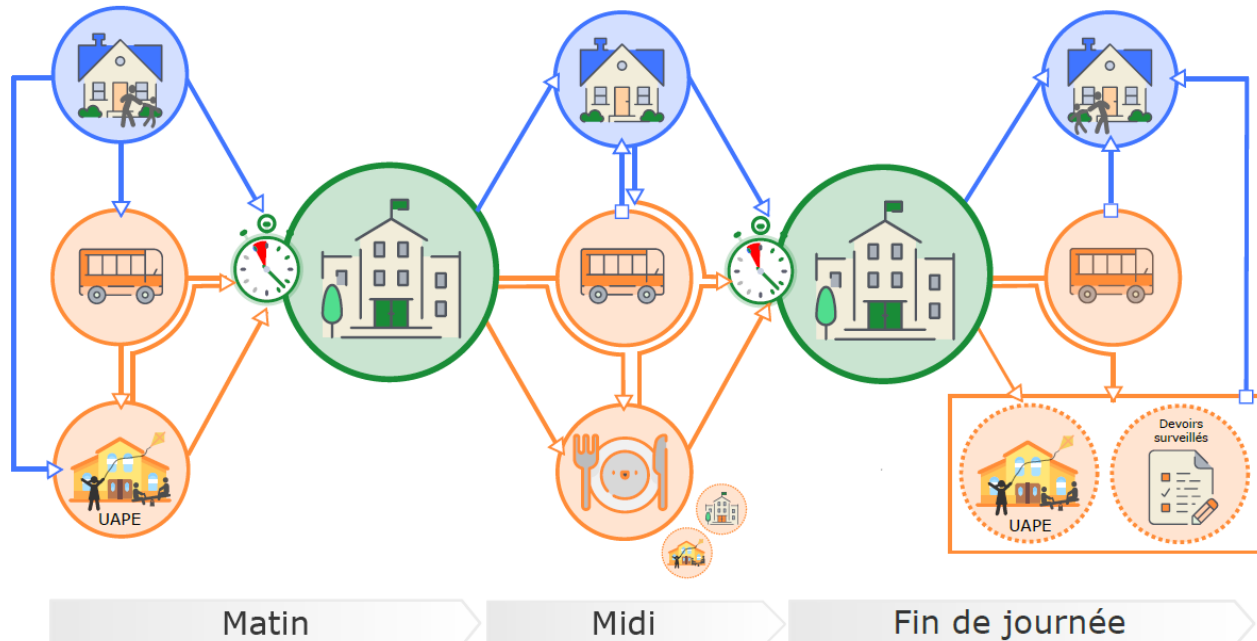


Morges

# Responsabilités



Partage des responsabilités entre la famille, les communes et l'école dans la journée de l'écolier



canton de  
**vaud**



		Rac1 et Rac2 12 <sup>e</sup> année certificative		
14-15 ans	11S	troisième cycle voie générale	troisième cycle voie prégymnasiale	degré secondaire I
13-14 ans	10S			
12-13 ans	9S			
11-12 ans	8P	deuxième cycle primaire		degré primaire
10-11 ans	7P			
9-10 ans	6P			
8-9 ans	5P			
7-8 ans	4P	premier cycle primaire		
6-7 ans	3P			
5-6 ans	2P			
4-5 ans	1P			

Structure de l'école obligatoire vaudoise

# Structure scolaire vaudoise

# Quelques repères

- 
- L'école enfantine (1-2P) est obligatoire dès l'âge de 4 ans révolus au 31 Juillet
  - Cahier de communication officiel : Il est spécifique à ces 2 premières années de la scolarité. Il vise l'échange entre l'école et la famille.
  - Une grille horaire selon le Cadre Général de l'Evaluation :
    - 1P => 18 périodes
    - 2P => 26 périodes



# Horaires (jusqu'en 6P)

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
(8h40) 8h45 12h05	Tous	Tous	2P	Tous	Tous
(13h55) 14h00 15h30	2P	1P	Congé	2P	2P

Voici les horaires, ils sont harmonisés avec ceux des élèves plus âgés.

Quelques variations sont possibles, notamment au niveau des heures de début et fin au collège de **Vufflens-le-Château** (8h30-11h55)

**Attention! Les élèves doivent être présents dans la cour 5 minutes avant le début officiel des cours.**

Ex: A Vufflens-le-château les élèves doivent être dans la cour à **8h25 le matin.**

# Quelques règles

- ❖ L'accès au collège n'est possible **que sur invitation, demande préalable ou urgence.**  
(Règlement interne art.5, alinéas d et e)
- ❖ La transition famille – école doit être claire.
- ❖ La séparation, parfois douloureuse, doit se faire progressivement devant l'école et non pas dans l'école.



Merci pour votre aide !

# Quelques règles - informations

- 
- Les cours sont obligatoires !
  - Les absences doivent être justifiées.
  - Les dates des vacances doivent être respectées
  - La lettre d'enclassement sera envoyée à la fin juin / début juillet par courrier postal



# Congés

---

1. Demande de congé motivée
2. Demande de congé non motivée → «Congé Joker»



# 1. Congé motivé

---

- Demande **au minimum 2 semaines à l'avance** à la Direction par courriel à [ep.morges-ouest@vd.ch](mailto:ep.morges-ouest@vd.ch)
- En principe, il n'est pas accordé de congé motivé immédiatement avant ou après les vacances (RLEO, art.54)
- **Le prix des billets d'avion n'est pas un motif** suffisant pour obtenir un congé contrairement à un projet familial occasionnel.



## 2. Congé joker

---

Un congé joker, c'est quoi?

Liberté de **prendre des congés non motivés**, c'est-à-dire sans devoir donner de justification, mais **sous certaines conditions**.

Le congé joker s'inscrit dans le cadre des **18 demi-journées** de congé de la **compétence de la direction de l'établissement**.



# Modalités du congé joker

---

- Jusqu'à **6 demi-journées** par année scolaire
- Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes
- Peut être pris durant l'année scolaire (**en dehors des jours exclus**)
- Sur une **simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe** *via* le **formulaire habituel** de l'agenda ou du cahier de communication

Le congé joker ne nécessite **ni appréciation, ni autorisation, pour autant de respecter les conditions qui suivent.**

# Conditions du congé joker

---

- Annonce au moins 2 jours à l'avance
- 2 demi-journées cumulables au maximum
- Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés (cela équivaldrait à 4 demi-journées cumulées)
- Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé
- Pas de report du solde d'une année à l'autre

Nouvel article 54a du RLEO (sous l'appellation *congé non motivé*)

# Toujours possible, sauf...

---

- **Le premier jour d'école** de l'année scolaire
- Le jour **précédant ou suivant directement un congé motivé accordé**
- Les jours de **camps, sorties de classe ou courses d'école, joutes sportives, ...**
- Si l'absence implique **un dépassement de la durée de 18 demi-journées** de congé pour l'entier de l'année scolaire (maximum de la compétence de l'établissement)



# Comment l'annoncer?

---

- Information par écrit à la maîtresse ou au maître de classe *via* le formulaire habituel de l'agenda ou du cahier de communication
- Dans la case « Motif », inscrire « Congé joker »



# Camp scolaire

Préparer vos enfants à participer à un camp est un grand pas vers l'autonomie !



Quinze raisons en faveur d'un camp

mobilesport.ch

- 1 Relever des défis inhabituels.
- 2 Voir et éprouver sous un nouveau jour le paysage, le temps, la nature dans un environnement propice à la découverte.
- 3 Découvrir et tester de nouvelles activités sportives dans un cadre de vie et d'apprentissage extrascolaire.
- 4 Expérimenter la force et la mobilité de leur propre corps soumis à des charges physiques.
- 5 Se comporter de manière saine et sûre (estimation des risques et dangers par ex.).
- 6 Vivre et partager des réussites et des échecs, déceler les capacités et les potentiels moins valorisés à l'école.
- 7 Côtoyer les camarades de classe dans un milieu différent en pratiquant des activités insolites (cuisiner par ex.).
- 8 Fonctionner et agir en tant que groupe.
- 9 Se débrouiller sans les parents: où sont mes chaussures de marche? Ma crème solaire? Est-ce que j'ai pensé à tout?
- 10 Gérer le quotidien du camp, contribuer à la réussite de l'ensemble, faire quelque chose pour la communauté (cuisiner, ranger, organiser une soirée de jeux, des petits concours, etc.).
- 11 Vivre la réalité professionnelle de certaines personnes: comment fonctionne un centre sportif? Quels métiers y sont associés?
- 12 Voir les enseignants endosser d'autres rôles et effectuer avec eux une course d'orientation nocturne par exemple.
- 13 Organiser ensemble des activités de loisir innovantes, en exploitant les possibilités du lieu.
- 14 Passer une semaine complète, pourquoi pas, sans écran et réfléchir aux nouvelles opportunités que cela engendre.
- 15 Collecter des souvenirs qui déploieront leurs effets une fois de retour: en classe: photos, vidéos, journal de bord, et quoi encore?



# Le centre Marcel Barbey

---

# Equipe SESAME

---

- M.Descoeurdes, directeur
- Mme Besset, infirmière
- M.De Luca, psychologue
  
- LproMin → procédure, obligation de protéger les mineurs

# www.e-morgesouest.ch

---

- Notre site Internet vous permet d'obtenir de nombreuses informations utiles. Il est mis à jour régulièrement.
- Le présent Powerpoint y sera déposé et vous y retrouverez toutes les informations et documents concernant la rentrée scolaire (***Bloc => Espace pour les parents / Formulaires et documents à télécharger***)



Direction

Vie scolaire

Bâtiments

Transports

Parascolaire

Autorités

Espace Couvaloup – Programme des vacances de Pâques

Calendriers des classes – Teamup

FAQ / Informations destinées aux parents et aux professionnels de la formation dans le...



Mot du Directeur



Informations générales à propos de l'Etablissement



Espace pour les parents / Formulaires et documents à télécharger



Arrivées et départs des élèves / Informations diverses

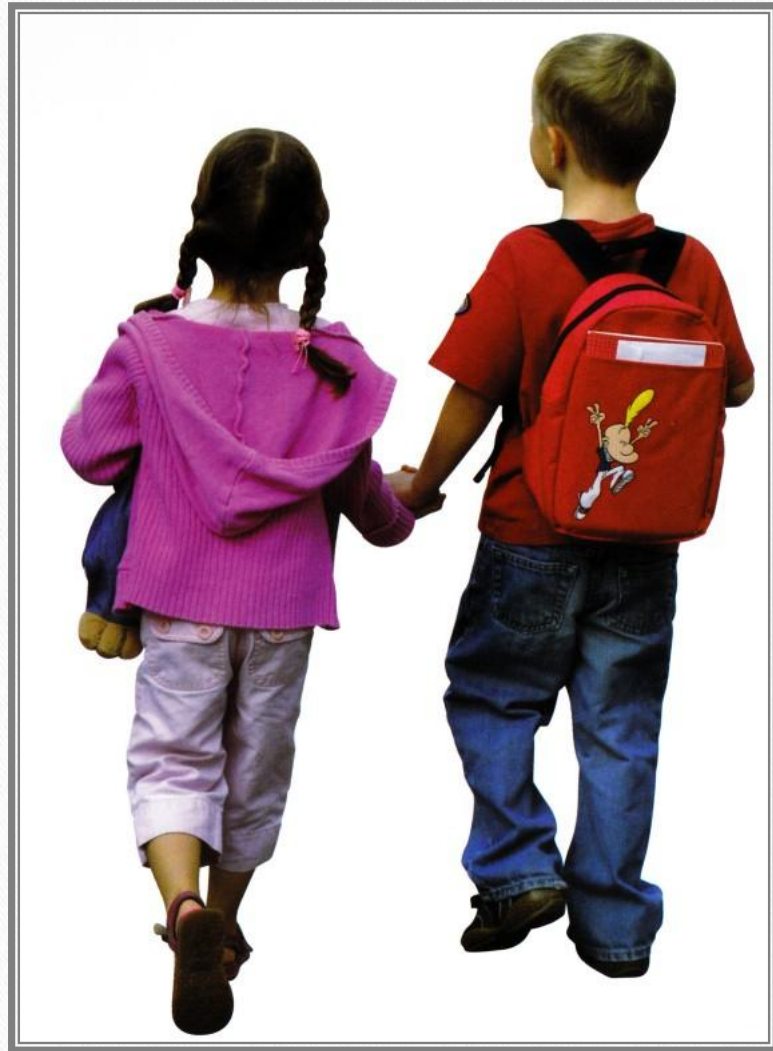


Horaires et coordonnées des bâtiments scolaires ainsi que du Secrétariat



Mon enfant commence l'école bientôt

Prêt pour  
l'école ?



# Devenir élève

---

- C'est aussi apprendre à se séparer progressivement de sa famille.
- C'est se développer, grandir, passer d'un espace communautaire qu'est la famille à un espace collectif qu'est la classe.



# Les élèves sont différents !

culture

connaissances



valeurs

maturité

Les enfants qui entrent à l'école proviennent de milieux variés de par leur origine mais également de par les valeurs familiales.

A cet âge, quelques mois peuvent marquer une grande différence entre les enfants du point de vue de leur maturité ou de leurs connaissances.

# Vivre ensemble

---

- En début d'année, les enseignant.e.s commencent par mettre en place des règles de fonctionnement pour apprendre à vivre ensemble au quotidien.



# Cours intensifs de français (CIF)

---

- Durant la semaine d'école, des enseignants de CIF interviennent en classe ou en dehors pour les élèves allophones.



# La collaboration

---

- Participer aux réunions de parents et aux entretiens avec l'enseignant.e
- Prendre contact avec l'enseignant.e en cas de problème ou de question.
- Assurer un bon suivi administratif (signature, réponse....)



# La communication

---

- Le cahier de communication est un document qui permet de donner différentes informations sur la vie de la classe.
- C'est un lien entre la maison et l'école. Votre enfant le prendra le vendredi pour la maison et le ramènera lundi matin à l'école.
- Il deviendra un agenda dès la 3<sup>ème</sup> primaire. Votre enfant y notera ses devoirs et ses évaluations.



# Comment soutenir l'enseignant.e ?

---

- Respecter l'horaire
- Prévenir en cas d'absence
- Respecter les règles de l'école



# Ce que fait l'école pour faciliter l'arrivée de votre enfant.

## Les 3 premières semaines:

- Surveillance accrue à la récréation (20 minutes par matin).
- Adultes surnuméraires dans les classes.
- Coordination avec l'UAPE et l'AREMS lors des transitions.

## Et ensuite:

- Réunion de parents organisée par l'enseignant.e avant les vacances d'automne.

# Autonomie de l'élève

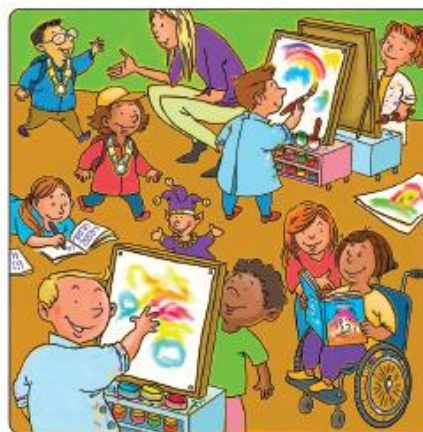
---

Comment aider votre enfant à développer son autonomie ?

# Flyer «Entrée à l'école»

*Lien => Dépliant*

Mon enfant  
va bientôt  
commencer l'école



Quelques idées  
pour faciliter  
ses débuts en  
première année

En attendant la rentrée, vous pouvez encourager votre enfant à :



aller aux toilettes  
et se laver les mains  
sans aide



se déshabiller et s'habiller



mettre  
sa veste  
et la fermer



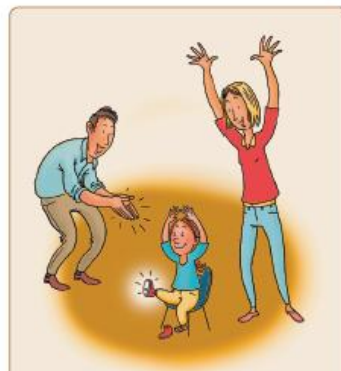
mettre ses  
chaussures



ranger ses affaires



se moucher



Encouragez et  
félicitez votre enfant  
à chaque essai !

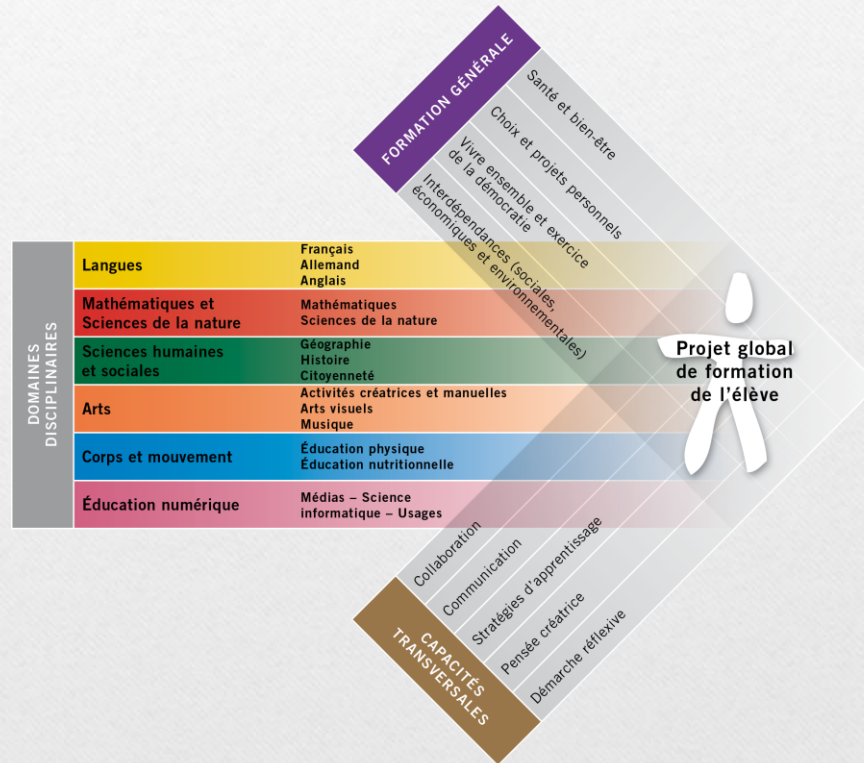
# Matériel scolaire

- **Le matériel fourni par l'école:**
  - Crayons, stylos feutres, ciseaux, colle, cahiers, papier...
- **Ce dont votre enfant aura besoin:**
  - Pantoufles (qui tiennent aux pieds)
  - Affaires de gymnastique
  - Peut-être un tablier

Des informations vous seront données par les enseignant.e.s, car il y a des pratiques différentes.



# Plan d'études romand (PER)



# Portes ouvertes

---

- Les enseignant.e.s 1-2P se réjouissent de vous rencontrer le **mardi 23 juin** lors du moment **portes ouvertes** (15h45 – 16h30), vos enfants découvriront la classe **accompagnés d'un parent**. (la lettre d'enclassement arrivera fin juin, avant le 23 juin)



# Présentation du service de santé

---

Christel Besset, Infirmière en soins et santé  
communautaire et Dr. Mayor, Médecin scolaire

# La santé à l'école

Quelle vision de la santé à l'école ?

Une vision de bien-être



La santé est un état de complet **bien-être** physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité (selon l'OMS)

# Pourquoi une infirmière à l'école ?

---

L'infirmière en milieu scolaire intervient à l'école auprès des enfants et de leur famille pour promouvoir leur santé et leur bien-être.

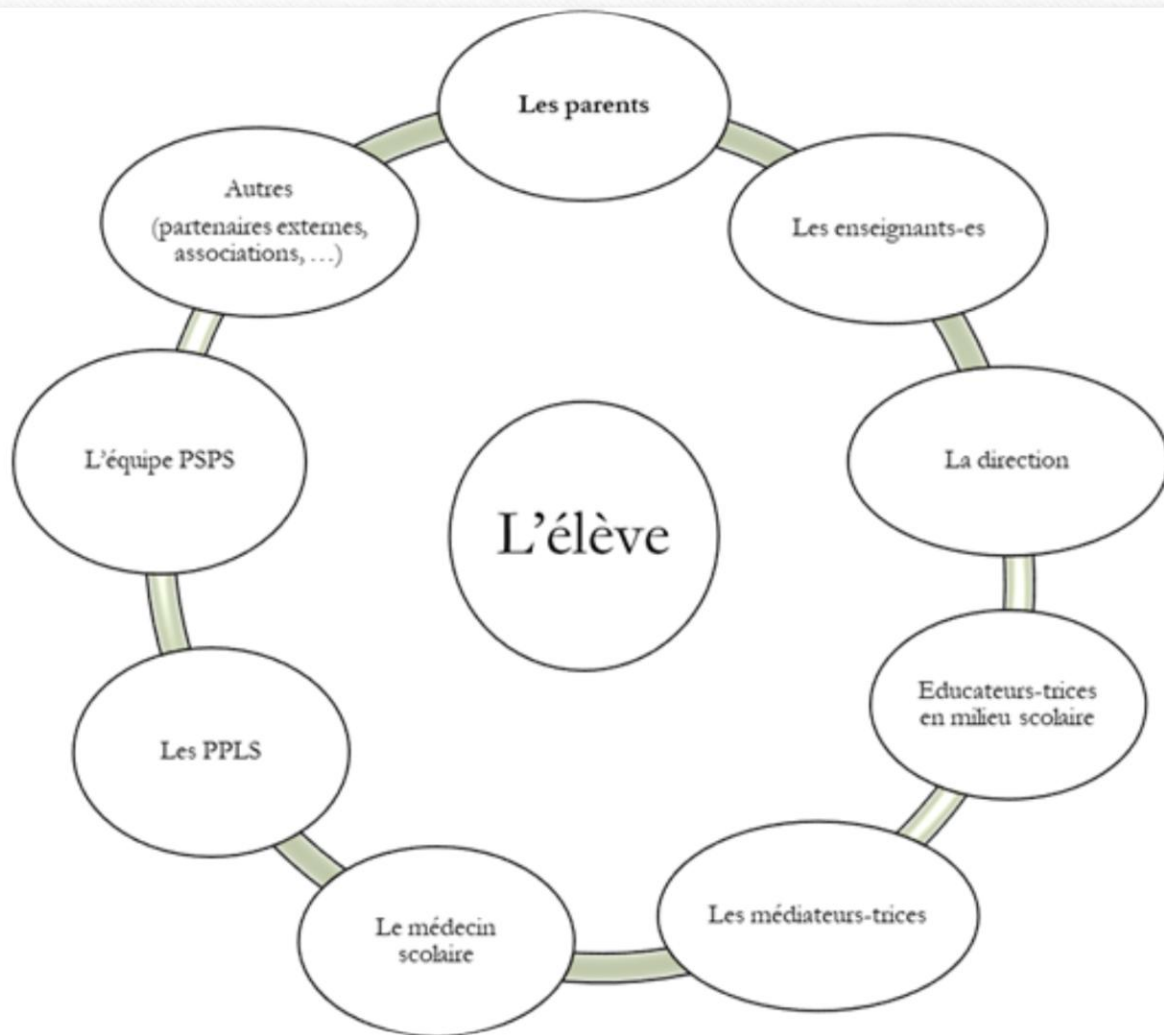
Elle exerce des activités de promotion de la santé et de prévention au sein de l'établissement scolaire.

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les enfants et leur famille.

# Que fait l'infirmière ?



- J'accompagne, oriente et soutien l'élève
- Je mets en œuvre des actions de santé communautaires
- Je collabore avec les partenaires internes et externes de l'école, en respectant la confidentialité liée à mon statut.
- J'accompagne dans des situations individuelles diverses et imprévisibles ainsi que dans des expériences de santé spécifiques.
- J'informe l'ensemble de la communauté scolaire des prestations infirmières.



# Avant la rentrée ...

## Bilan de santé préscolaire

### Besoin de santé particulier- BSP

---



- Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière, nous élaborons ensemble un document (BSP) pour que son intégration se fasse de la manière la plus harmonieuse possible. Je vous remercie donc de me contacter si tel est le cas.
- Pensez à faire remplir le bilan de santé préscolaire par le pédiatre si ce n'est pas déjà fait et si possible, me le renvoyer avant l'été.

# Propositions entretiens 2P

---

- Propositions d'entretien durant le 1<sup>er</sup> cycle avec les parents et l'élève pour faire connaissance et clarifier le rôle de l'infirmière à l'école de manière individuelle.

# Comment me joindre ?

**Christel Besset** , Infirmière scolaire de l'établissement scolaire primaire de Morges Ouest, Chemin de Tolochenaz 9 – 1110 Morges

**Collèges:** Petit-Dézaley, Dubochet, Vogéaz, Lully, Vufflens-Le-Château, Tolochenaz, Burtignière

**Téléphone :** natel prof. / +41 79 654 82 10

**Adresse e-mail:** [servicesante.ep.morges.ouest@avasad.ch](mailto:servicesante.ep.morges.ouest@avasad.ch)

**Horaires :** lundi – mardi – jeudi- vendredi

Questions ?

# Service PPLS de Morges et environs Région Venoge-Lac



**D**irection

**P**sychologie

**P**sychomotricité

**L**ogopédie en milieu

**S**colaire

# Le partenariat parental

Ouvrir le chemin de l'autonomie

Garantir une place à chacun

Semer la confiance

Aimer

Accueillir

Être Parent, c'est...

Réguler et parler des écrans

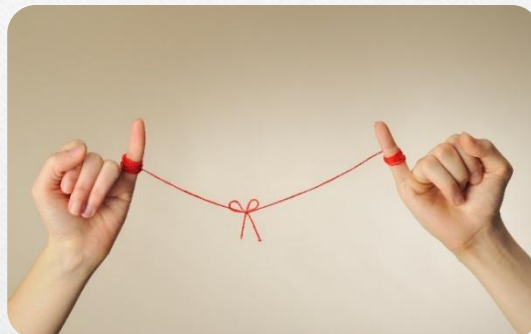
Être gardien du temps

Ecouter puis décider

Tenir des limites

Rassurer

Apprivoiser les émotions



Garder le fil rouge

Aider l'enfant à dompter son "lion"

Soutenir les apprentissages et composer avec les normes scolaires

Oser demander de l'aide et ne pas rester seuls

# Le partenariat parental

Être parents, c'est aussi "une aventure, un voyage, un tourbillon d'émotions. Et parfois, on se sent bien seul, bien mal dans son rôle de parent. On est parfois inquiet, souvent dépassé, un peu démuni, plein de doutes... "

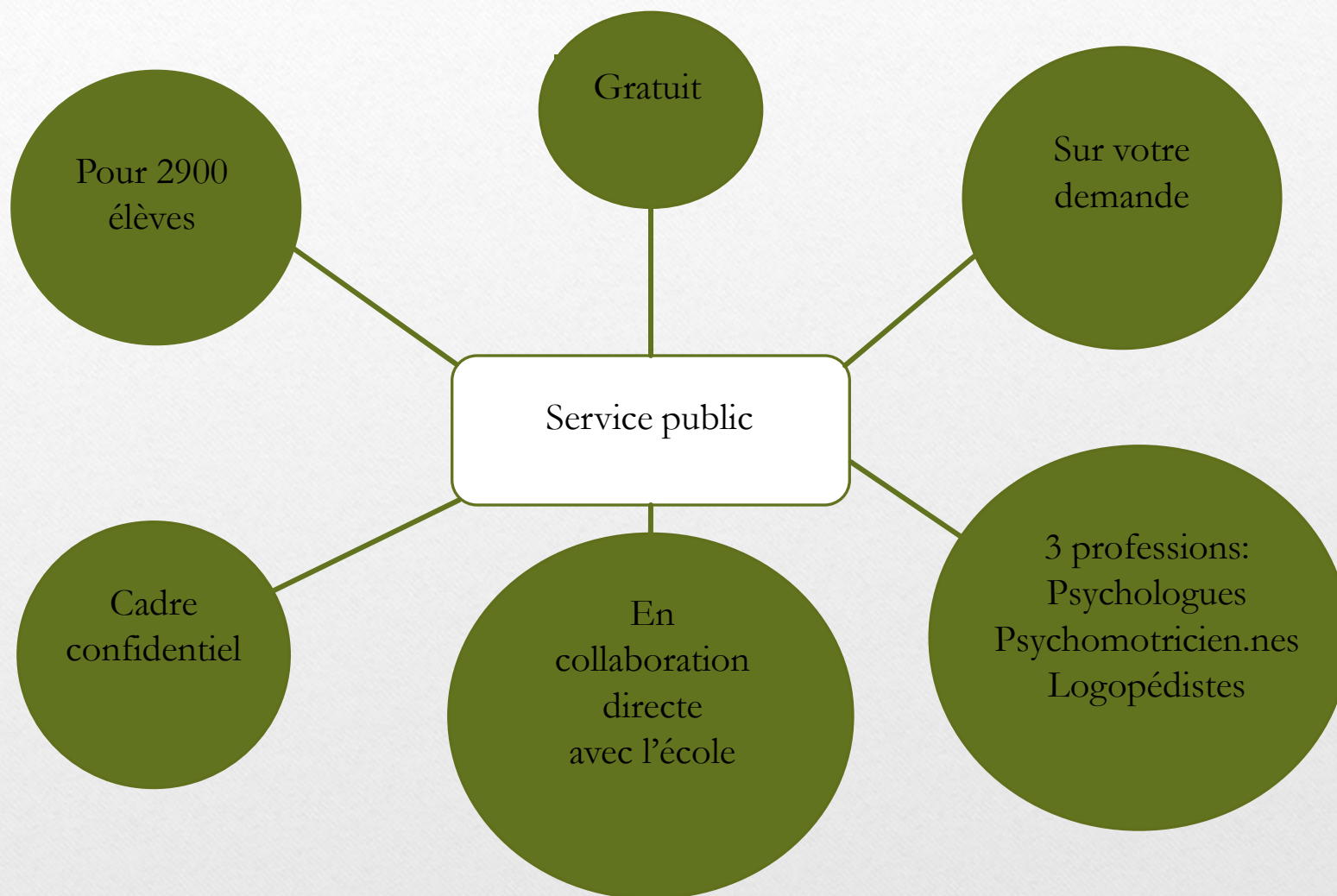




?



# Service PPLS de Morges et environs



# Contact pour les nouvelles demandes



**ppls.venogelac@vd.ch**

**Tél : 021 557 85 60**

lundi au vendredi 8h30-12h30

<https://prestations.vd.ch/pub/101423/>



# Les risques de la technoférence parentale ?



Effets négatifs sur le développement et le comportement de l'enfant :

- avoir de la difficulté à gérer ses émotions et à développer de bonnes relations avec les autres
- utiliser des comportements dérangeants pour obtenir de l'attention
- avoir un vocabulaire moins riche

# Comment prévenir la technoférence parentale ?

## ÉTEINDRE SON NATEL POUR PLUS DE DISPONIBILITÉ

- Ou le poser hors de vue, en mode silencieux

## DÉFINIR DES MOMENTS SANS ÉCRAN

- Repas, jeux, soins, réveil et coucher sont des temps privilégiés

## ÊTRE UN MODÈLE

- Un usage responsable de la technologie se transmet dès le plus jeune âge par l'exemple de l'adulte



# Service PPLS de Morges et environs



# Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs (ASIME)

## Communes

- ✓ Aclens
- ✓ Bremlens
- ✓ Chigny

---

- ✓ Echichens
- ✓ Lully
- ✓ Morges
- ✓ Romanel-sur-Morges
- ✓ Tolochenaz
- ✓ Vufflens-le-Château
- ✓ Vullierens

## Population

~ 27'200  
habitant.e.s

~ 2'900 élèves





# Les autres prestations



Camps scolaires (dès la 1P)



Équipements et mobilier



Cabinet dentaire scolaire (dès la 1P)



Colonies de vacances (à partir de 6 ans)



Devoirs surveillés (dès la 4P)



Médecin scolaire



Camps de ski alpin (en 9S)



Voyages d'études (en 11S)



Transports scolaires



Sport scolaire facultatif (dès la 3P)

# Où sommes-nous ?

Collège de Bellevue 12, à Morges



Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00.

L'après-midi nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Tél. +41 21 804 15 20 - [info@asime.ch](mailto:info@asime.ch) - [www.asime.ch](http://www.asime.ch)

# Conseil d'Établissement

---

## **Composition:**

- 6 représentants des parents
- 6 représentants de la société civile
- 6 représentants des professionnels de l'école
- 6 représentants des autorités

## **Rôles principaux:**

- Insertion de l'établissement dans la vie locale
- Echanges entre établissement scolaire-autorités locales-population-parents d'élèves
- Cohérence de la journée de l'enfant/élève et proposition à l'attention des instances compétentes

## **Projet du Quart – Parents:**

- Thématique du harcèlement entre élèves

## **Contact du Quart-parents:**

- [cet-parents@asime.ch](mailto:cet-parents@asime.ch)

# Questions?

---

Profitez de boire un verre en discutant avec les  
enseignant.e.s 1-2P présent.e.s.